

# Économie de la santé

## Le système de santé : ce qu'il faut retenir

### Transcription vidéo

---

*Ce cours vous est proposé par Jérôme Wittwer, professeur des universités en économie, Université de Bordeaux, et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.*

---

#### **Diapo 3**

Voici ce que vous devez retenir sur l'analyse économique des systèmes de santé en France. Nous ferons un rappel sur l'ancrage bismarckien et sur la transition vers un modèle mixte. Nous aborderons également le passage d'une logique contributive à une logique assurantielle. Nous terminerons en évoquant le renforcement du rôle de l'État.

#### **Diapo 4**

Le système de soins français moderne naît en 1945 avec la création de la Sécurité sociale. Il s'inspire du modèle développé par Otto von Bismarck en Allemagne au XIXe siècle. Ce modèle repose sur une logique assurantielle : les travailleurs cotisent via des prélèvements sur leurs salaires pour financer une caisse couvrant les risques comme la maladie ou la vieillesse. Dès l'origine, l'offre de soins est organisée autour d'une médecine libérale indépendante, détachée de l'assurance maladie.

#### **Diapo 5**

Depuis 1945, le système français a progressivement évolué vers un modèle plus universel, se rapprochant du modèle britannique inspiré par William Beveridge. Contrairement au modèle bismarckien, ce système est financé par l'impôt et repose sur une forte intervention de l'État. Aujourd'hui, la France combine ces deux logiques : elle conserve un héritage assurantiel tout en intégrant des mécanismes de régulation et de financement propres à un modèle plus étatique.

#### **Diapo 6**

À l'origine, seuls les travailleurs cotisants pouvaient bénéficier de l'assurance maladie. Avec la montée du chômage dans les années 1980, ce principe a montré ses limites. La création de la Couverture Maladie Universelle en 2000, puis de la Protection Universelle Maladie en 2016, a marqué un tournant : le droit à la santé n'est plus conditionné à l'emploi mais à la résidence sur le territoire. Le système devient ainsi universel.

#### **Diapo 7**

Le rôle de l'État s'est considérablement renforcé au fil des réformes. La structuration de l'hôpital public, la mise en place de l'ONDAM en 1996 pour encadrer les dépenses, puis la création des Agences Régionales de Santé en 2009 illustrent cette évolution. L'État intervient désormais directement dans la régulation budgétaire et l'organisation territoriale de l'offre de soins, rapprochant le système français d'une logique plus centralisée.

# Références

## Comment citer ce cours ?

Économie de la santé – Le système de santé, Jérôme Wittwer, AUNEGe (<http://aunega.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un